

## Espaces protégés, abris (miklatim):

Plusieurs options : l'espace protégé en appartement (**Mamad**) qui est destiné à la famille occupant l'appartement, l'espace protégé en étage (**mamak**) et l'espace protégé en bâtiment public (**Mamam**) ces deux derniers étant destinés à plusieurs familles.

L'abri dispose d'une enveloppe de murs en béton résistants aux explosions rapprochées. Il comporte des fenêtres et des portes de protection lui offrant aussi l'étanchéité, **mais seulement au cas où il est correctement entretenu.**

La **responsabilité** des abris se trouvant dans les **immeubles en copropriété** et qui sont destinés à tous les résidents de l'immeuble **incombe aux résidents** de ce bâtiment. Les résidents doivent s'assurer que l'accès à l'abri est en permanence dégagé, qu'il est correctement entretenu et n'est pas encombré d'objets divers.

**PROPRIETAIRES : important à savoir** la Loi de 1976 de la ville de Raanana et son rectificatif de 2007 prévoit que le propriétaire d'un abri doit tenir celui-ci en bon état, propre et utilisable au moment ou il le faut. Il doit faire toutes les réparations ou les modifications pour remplir cette obligation sous peine d'amendes.

### Que doit-on faire pour être prêt en cas d'urgence

- ⇒ Votre abri doit être conservé propre et libéré de tout objet encombrant ou inutile
- ⇒ vérifier le bon fonctionnement du système d'aération, de l'eau, de l'évacuation des eaux et de l'électricité
- ⇒ dégager les chemins d'entrée et de sortie de l'abri et également sa sortie d'urgence
- ⇒ Vérifier le bon état des portes et des fenêtres et des ouvertures autour de l'abri
- ⇒ Veiller au renouvellement des panneaux et des signaux de son accès

#### équipement minimum recommandé de votre abri :

1. extincteur, marteau, corde et ciseaux
2. Eclairage d'urgence, lampe électrique, bougies et allumettes
3. Moyens de communication : radio avec des piles, téléphone (et chargeur), télévision, ordinateur....
4. 4 litres d'eau par 24h et par personne, il est recommandé de prévoir de l'eau pour 3 jours
5. De la nourriture en paquets fermés, conserves et "grignotages"
6. Trousse de 1ère urgence (pansements stériles, gaze, désinfectant....tout pour soigner des blessures ne pas oublier les ciseaux et les gants de latex)
7. Lits, matelas, chaises et couvertures
8. Seau pour la poubelle, des sacs plastiques et du papier toilette
9. Journaux, revues et livres
10. Jouets et jeux pour les enfants
11. Liste des numéros de téléphones d'urgence, des membres de la famille, des voisins
12. Un équipement pour fermeture étanche (feuilles de polyéthylène d'une épaisseur minimale de 100 microns et du papier collant large d'une épaisseur minimale de 30 microns et d'une largeur minimale de 50 mm, pour obturer et rendre hermétiques les ouvertures de la pièce).

### Que faire lorsque vous entendez les sirènes d'alarme

**Lorsque vous êtes à l'intérieur d'un bâtiment :** **entrer immédiatement** dans l'abri ou dans l'espace protégé – fermez les portes et fenêtres. Une fois le délai de 10 minutes écoulé, il est possible de sortir de l'abri, sauf si des directives différentes sont données. À défaut, vous pouvez aussi vous abriter dans une cage d'escalier.

**Lorsque vous êtes à l'extérieur d'un bâtiment :** il faut **entrer immédiatement** dans le bâtiment le plus proche et s'il n'y a pas de bâtiment à proximité il faut vous allonger sur le sol et protéger votre tête en vous servant de vos mains

**Lorsque vous êtes en voiture en zone urbaine :** arrêtez immédiatement votre véhicule sur le côté et entrez dans le bâtiment le plus proche

**Lorsque vous êtes en voiture hors de la ville :** et s'il est impossible de gagner un bâtiment ou un abri durant le délai imparti pour la zone, quittez le véhicule, couchez vous sur le sol en protégeant la tête de vos mains.